

L'escroc des pompes funèbres a arnaqué sa propre mère

CORBEIL - VILLABÉ. Ce commercial est accusé d'avoir détourné 200 000 € grâce à des surfactures et des chèques falsifiés. Une soixantaine de victimes ont été recensées.

ÉTÉ 2003, LA CANICULE sévit en France et les personnes âgées en sont les premières victimes. Commercial à Lescarcelle, une entreprise de pompes funèbres de Corbeil, un habitant de Villabé met alors en place une escroquerie qui lui aurait permis de détourner 200 000 €. Découvert, il a été placé en garde à vue et relâché mardi soir. La justice le reconvoquera devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance, faux et usage de faux et falsification de chèques.

« Le dernier chèque n'était pas encaissé sur le compte de la société mais sur le sien »

Une source proche de l'enquête

Menée par le service économique et financier du commissariat de Corbeil, l'enquête aura duré une bonne année. Elle a été ouverte à la suite d'une plainte déposée par OGF, le groupe auquel est rattachée l'entreprise Lescarcelle et qui a mis à jour le pot aux roses. La police a trouvé 62 victimes. En majorité des personnes âgées ou en détresse psychologique « qui ne faisaient pas attention en signant les chèques », poursuit une source proche de l'enquête.

Parmi celles-ci : la propre mère de l'escroc présumé. « En 2012, lors du décès de son père, il a fait une fausse facture à sa mère et a ainsi encaissé sur son compte 2 000 €, raconte cette même source. Sinon, il surfacturait en demandant à ses clients de payer en plusieurs fois. Sauf que le dernier chèque n'était pas encaissé sur le compte de la société mais sur le sien. Il falsifiait les chèques en



Lors de sa garde à vue mardi, l'ancien employé de Lescarcelle, une entreprise de pompes funèbres de Corbeil, aurait expliqué que cette pratique était courante dans la profession. Ce que dément le groupe OGF auquel est rattachée l'entreprise.

(LP/Philippe de Poulpique)

mettant lui-même l'ordre à son nom, ou en le rectifiant. Quant aux factures pour les clients, il les gonflait en faisant payer des prestations plusieurs fois et il transmettait à la comptabilité de son employeur une facture minorée. Parfois, il n'en faisait même pas comme pour l'entretien d'une tombe ou la pose de

fleurs », décrit cette source. Une escroquerie à 200 000 € au total sur ces dix années avec une période plus active entre 2010 et 2013.

Lors de sa garde à vue ce mardi, il aurait expliqué que cette pratique serait courante dans la profession. Ce que dément le groupe OGF. « Ça arrive, mais c'est marginal et jamais

de cette ampleur », note un porte-parole. Pour le groupe, « seule la société était lésée car des prestations facturées n'apparaissaient pas dans le chiffre d'affaires ».

Pierre Larribe, conseiller juridique à la Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie voit dans cette affaire un comportement « inacceptable » et presque « pathologique ». « Il y a des escroqueries dans notre secteur, mais comme dans toutes les activités commerciales. Là, c'est marquant car c'est sur du funéraire. On ne les recense pas, mais si elles étaient si importantes, on aurait plus de visibilité, plus de remontées », suppose-t-il. Et de rappeler que les obsèques peuvent coûter entre 3 800 € et 4 600 €.

« Mais ce n'est qu'une indication grossière, pas un prix référent. Car tout dépend de la situation du décès, à l'hôpital ou à domicile, en semaine ou le week-end, de si on prend une concession ou une fosse individuelle dans un terrain commun, si on met du capiton dans le cercueil ou pas, etc. Au-delà du coût, il y a des prestations obligatoires ou pas, et des budgets », martèle-t-il en évoquant la nécessité de s'informer.

Contacté, le mis en cause n'a pas souhaité s'exprimer pour le moment. Mis à pied en mars 2013, il ne travaille plus pour OGF. Mais il a été embauché dans une autre société de pompes funèbres sur la région.

MARIE D'ORNELLAS

CORBEIL

+ 23 % de clients chez Marques Avenue



Il y a les soldes bien sûr. Mais aussi l'ouverture de dix-huit boutiques* supplémentaires le 21 mai. Résultat : Marques Avenue A 6, situé à Corbeil-Essonnes, enregistre une fréquentation en hausse de 23 % par rapport à l'année dernière. A noter que le chiffre d'affaires a augmenté de 26 % (nouveaux commerces compris) sur les cinq premiers jours des soldes. Samedi, le centre sera ouvert de 9 heures à 20 heures. Exceptionnellement, les clients pourront y faire leurs emplettes dimanche.

*Adidas, Bébé Confort, Benetton, Haribo, Geox, Fossil, Karl Marc John, Garcia Jeans, Little Marcel, Triumph, Moda Vista, Du Pareil Au Même, Dodo, Nydel, le Cotonnier, Mobile Caze, Saint James, Jeff de Bruges.

MASSY - ÉVRY

39 M€ débloqués pour le tram-train

Des sous pour avancer le projet. L'arrivée du tram-train entre Massy et Evry, freinée par la hausse de la facture estimée désormais à 526,4 M€, est prévue au plus tôt pour fin 2019. Hier, le conseil du Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France) a approuvé la convention de financement pour la réalisation de la phase de projet, la préparation des dossiers de consultation des entreprises pour un montant de 39 M€ entre l'Etat (44,5 %), la région (44,5 %) et le département (11 %). Desservant 16 stations, le tram-train doit relier la gare de Massy-Palaiseau (RER B) à celle d'Evry-Courcouronnes (ligne D) en moins de 40 minutes et sans changement.

RIS-ORANGIS

Rencontre avec un grand sportif handicapé

Il a été champion d'Europe de basket en fauteuil à de multiples reprises. Polyvalent, il truste aussi les premières places en natation et en rugby. L'athlète Ryadh Sallem va rencontrer aujourd'hui tous les élèves des classes de CM 2 de Ris-Orangis, de midi à 16 h 30, à la halle Jacki-Trévisan. Les enfants aborderont avec lui, de façon ludique, les questions liées à l'intégration des personnes à mobilité réduite dans la vie de tous les jours et dans le sport. Ryadh Sallem a reçu en 2013 le prix du champion engagé. Plus de renseignements auprès du service des sports de Ris-Orangis au 01.69.02.52.97.

Cinq conseils afin d'éviter les mauvaises surprises

Troisième plus grosse dépense pour une famille après l'achat du logement et de la voiture, les obsèques ont un coût. Mais « au moins 80 % des sociétés des pompes funèbres n'ont aucune éthique commerciale », met en garde Michel Kawnik, président de l'Association française d'information funéraire. Les prix peuvent passer du simple au double. Le responsable énonce quelques conseils de base.

■ 1. « Ne jamais se précipiter » car « il n'y a pas urgence ». « Le délai d'inhumation ou de crémation est de six jours, dimanche et jours fériés non compris ».

■ 2. Ne pas appeler n'importe quand. Vient le moment « d'appeler les pompes funèbres, jamais hors horaires ouvrables sinon les prix augmentent de 200, 300 voire

400 € », insiste-t-il. Le mieux est « d'obtenir des devis de trois, quatre ou cinq sociétés ».

■ 3. Au téléphone, des questions simples sont à poser. « Ainsi pour la crémation, il faut demander le coût pour les honoraires et les démarches, le premier prix pour un cercueil et le coût pour le corbillard et les porteurs, ainsi que leur nombre. Si l'entreprise ne veut pas répondre, il faut immédiatement raccrocher », donne-t-il en exemple.

■ 4. Ne pas faire les démarches seul. Ensuite seulement, vous pouvez vous déplacer auprès d'une ou deux sociétés qui ont l'obligation de vous remettre gratuitement un devis. « Il faut y aller accompagné d'une personne moins déstabilisée par la perte du proche et au moindre doute, il faut appeler notre

association pour déterminer s'il n'y a pas de prestations non obligatoires qui ont été ajoutées », poursuit Michel Kawnik.

■ 5. Vérifier l'ordre du chèque. Lors du règlement par chèque, toujours vérifier qu'il est à l'ordre de l'entreprise des pompes funèbres et non à celui d'un intermédiaire. Enfin, dans le cas où vous souscrivez à une assurance obsèques, « le chèque doit toujours être à l'ordre de la société d'assurances », conclut-il.

M.O.

Tous les conseils sur le site de l'association, afif.asso.fr, dans la rubrique Comment sélectionner une société de pompes funèbres, mises en garde, financements des obsèques. Renseignements au 01.45.44.90.03.